

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DES RELATIONS SOCIALES ET DE LA SOLIDARITÉ
MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Message d'information suite à un cas de rage chez un chat domestique contaminé par une chauve souris en Vendée

Cet événement amène à rappeler des consignes vis-à-vis des animaux et les mesures à prendre en cas de morsure ou griffure.

Qu'est ce que la rage?

La rage est une maladie virale, qui touche les mammifères notamment les chiens, les chats et les chauve souris. Elle peut se transmettre à l'homme.

Aucun cas de rage humaine n'a été observé en France depuis 1924.

Qui peut transmettre la rage?

Le virus de la rage se transmet d'un animal infecté (chien, chat renard, chauve souris) à un autre animal ou à l'homme. Il n'y a pas de transmission par les oiseaux, les poissons, les insectes ou les reptiles...

Comment se transmet le virus de la rage?

Le virus est transmis à l'homme par la salive d'un animal atteint lors d'une morsure, d'une griffure ou d'un léchage sur une blessure, une lésion cutanée récente ou une muqueuse.

Le virus ne traverse pas la peau saine. Il est important de savoir que la salive de l'animal atteint contient du virus une semaine avant l'apparition des signes de la maladie.

J'ai été mordu par un animal, que dois-je faire ?

En ce qui vous concerne:

- Traitement de première intention : Nettoyer soigneusement la plaie à l'eau et au savon de Marseille puis rincer abondamment et appliquer une solution antiseptique.
- Consulter un médecin qui décidera de vous adresser à un centre anti rabique si nécessaire notamment si l'animal est inconnu.
- En cas de possible exposition un traitement préventif est possible.

En ce qui concerne l'animal

- Si l'animal est identifié, ou retrouvé mort, consulter votre vétérinaire.
- Si l'animal est inconnu ou en divagation prévenir le maire de votre commune.

De manière générale, il est recommandé d'éviter tout contact avec un animal inconnu ou sauvage, de ne pas manipuler ni même d'approcher des chauves-souris.

Les chauves-souris sont protégées en France et en Europe .

Utiles mais fragiles, les chauve -souris peuvent être atteintes par la rage et contaminer des animaux domestiques..

N'essayer pas de capturer ou de tuer une chauve -souris et ne touchez pas à son cadavre

Demander conseil a votre vétérinaire

Pour plus de renseignements consulter le site du ministère de la santé:

<http://www.sante.gouv.fr>